

**EXTRAIT DE DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 10 septembre 2026**

L'an deux mille vingt-six, le dix septembre à 18 heures 45, les membres du conseil municipal se sont réunis en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie de Montils. La réunion a eu lieu, sous la présidence de M. Victor NGUEWOUA, Maire. La convocation leur avait été adressée individuellement, le 04 septembre 2026, conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11, et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : 13

Messieurs Victor Alain NGUEWOUA - Philippe ROUET - Thierry DEMOULIN - Vincent NEAU - Bruno DELAVAL - Pascal PELLERIN - Laurent RULLIER
Mesdames - Aurélie SIMONNET - Marine RICÉ - Karine SEGUIN - Sylvie SOUDAIS - Stéphanie LAMBESEUR GAILLARD - Audrey RODHES

Etai(en)t excusé(s) : 2

Maryse PAYET pouvoir à Victor NGUEWOUA, Olivier GRENON pouvoir à Audrey MARTINEAU

A été nommé(e) secrétaire de séance : Stéphanie LAMBESEUR GAILLARD

Délibération n°20260910_06

Objet : Subvention pour organisation journée commémoration 19 septembre

Vu le courrier reçu le 04 aout de l'association des parachutistes et amicale des anciens d'outre-mer,
Vu leur demande pour une subvention afin d'organiser la journée de commémoration le 19 septembre,
Considérant que l'association célébrera cette commémoration sur la commune et qu'elle fera fonctionner le restaurant de la commune.

Monsieur Le Maire soumet au conseil municipal la somme de 100€ au titre d'une subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide d'accorder la somme de 100€ à l'association des parachutistes et amicale des anciens d'outre-mer

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

A MONTILS, le 10 septembre 2026,
Le Maire,
Victor Alain NGUEWOUA



Le secrétaire de séance
Stéphanie LAMBESEUR GAILLARD